

## **Gestion de la recherche**

### **Motion**

#### **Non prise en considération des propositions de classement de la CID 50.**

Alors que pendant trois années, les classements de la CID50 avaient été retenus, qu'il s'agisse des concours et des promotions, les membres de la CID50 constatent qu'à deux reprises les avis formulés récemment en session d'automne et en concours n'ont pas été suivis dans les étapes ultérieures de promotion ou d'admission :

- aucun des trois candidats promus à l'automne 2015 au grade DRCE1 au titre de la CID 50 par la Direction du CNRS ne figurait dans les cinq propositions de la CID50.
- aucun des deux candidats classés par la CID50 au concours DR2 de 2016 n'a été admis par le jury d'admission. De fait, aucun des postes ouverts au concours de la CID50 n'a été pourvu. Ceci est d'autant plus surprenant qu'un candidat classé avait été admis sur liste complémentaire au concours DR2 de 2015.

La CID50 s'inquiète de ces décisions qui, de façon inédite et répétée, passent outre les propositions de la commission.

Au delà du manque de considération d'une évaluation par les pairs faite par la CID 50, celle-ci s'inquiète du message envoyé aux chercheurs relevant de cette CID en matière d'évolution de carrière par l'accès au corps des directeurs de recherche et la promotion au sein de ce corps.

De plus, au moment du renouvellement des sections et CID du CoNRS, les membres de la CID50 s'inquiètent de l'effet de démobilisation que ces décisions pourront générer lors de la recherche de candidats pour le prochain mandat.

Au cours de ce mandat, les membres de la CID50 ont pu mesurer toute l'importance de l'investissement personnel des chercheurs du CNRS au service d'intérêts collectifs à tous les niveaux et dans des tâches très diversifiées.

La CID50 demande à ce que la direction du CNRS adresse aux chercheurs relevant de la CID50 ainsi qu'à tous les nouveaux membres du CoNRS (sections et conseils scientifiques) un message fort d'attachement aux fonctions de gestion de la recherche par les chercheurs et de considération pour la nouvelle CID50.

**Dorothée Berthomieu**  
**Présidente de la CID50**

**Motion adoptée le : 30 juin 2016**

**12 votants [12] oui, [0] abstention, [0] non**

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- Mme Anne Peyroche, Directrice Générale Déléguee à la Science
- M. Bourdelais Patrice, Directeur de l'INSHS
- M. Dominique Massiot, Directeur de l'INC
- Mme Stéphanie Thiebault, Directrice de l'INEE
- M. Jean-Yves Marzin, Directeur de l'INSIS
- M. Christoph Sorger, Directeur de l'INSMI
- M. Alain Schuhl, Directeur de l'INP
- Mme Catherine Jessus, Directrice de l'INSB
- M. Michel Bidoit, Directeur de l'INS2I
- Mme Pascale Delecluse, Directrice de l'INSU
- M. Reynald Pain, Directeur de l'IN2P3
- Mme Labastie Marie-Claude, Secrétaire Générale du Comité national
- M. Bruno Chaudret, Président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN
- Mme Frédérique Bassino, coordinatrice du C3N

**Cette motion sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN**